

# TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

## **Recherches sur les discours xénophobes**

(I)

par Marianne EBEL, Neuchâtel  
et Pierre FIALA, Paris

No 27 — Juillet 1977

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Centre de Recherches  
sémiologiques  
*Archives*

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Centre de recherches sémiologiques  
Avenue Clos-Brochet 30  
2000 Neuchâtel (Suisse)

RECHERCHES SUR LES DISCOURS XÉNOPHOBES

(I)

par Marianne EBEL, Neuchâtel  
et Pierre FIALA, Paris

No 27 - Juillet 1977

<u>Sommaire</u>	<u>pages</u>
 <u>CAHIER I</u>	
0. INTRODUCTION	0.1-0.12
I. CONDITIONS D'APPARITION, CIRCULATION ET TRANSFORMATION DE LA FORMULE "UEBERFREMUNG"	1.1-1.22
II. DISCOURS ET POLITIQUE: REFLEXIONS POUR UNE SOCIOLOGIE DES LANGAGES	2.1-2.92
A. 1934, Bertold Brecht: pour un décryptage du discours nazi	2.3-2.21
B. 1965, Noam Chomsky: pour une dénonciation du discours de l'impérialisme américain	2.22-2.47
C. Langue et idéologie: quelques remarques à propos des recherches de Michel Pêcheux	2.48-2.92
 <u>CAHIER II</u>	
III. ASPECTS HISTORIQUES ET THEORIQUES DE LA FORMATION LANGAGIERE XENOPHOBE	3.1-3.19
- Les campagnes de 1970 et 1974 comme processus d'énonciation sociaux et historiques	3.6-3.9
- L'hétérogénéité des discours	3.9-3.12
- Le réglage institutionnel du discours	3.12-3.14
- Le référent social	3.14-3.19
IV. ASPECTS DES PRATIQUES LANGAGIERES DANS DES LETTRES DE LECTEURS A LEUR QUOTIDIEN	4.1-4.24
1) La diversité des pratiques langagières	4.5-4.16
2) La formule xénophobie dans les lettres de lecteurs	4.17-4.24
 BIBLIOGRAPHIE	 B.1-B.12

## C. INTRODUCTION

Notre recherche <sup>/porte</sup> sur les discours anti-étrangers qui se sont développés massivement en Suisse dès les années 60 et notamment lors de la mise en votation dans les années 70 de plusieurs initiatives contre l'emprise et la surpopulation étrangère. Nous considérons ces discours à la fois comme pratiques langagières, constituant dans leur ensemble une formation langagière au sein de la formation sociale suisse, comme faits socio-politiques, produits de tensions sociales qu'ils contribuent à exacerber dans leur circulation, et comme processus argumentatifs.

A l'instar de Jean Pierre Faye<sup>1)</sup> qui, dans ses travaux sur les Langages Totalitaires, décelait dans le procès narratif une relation fondamentale entre le langage et l'économie proprement dite, nous tentons de saisir dans le procès argumentatif les rapports étroits qui s'établissent entre les champs de langages et les champs sociaux qui les produisent et sur lesquels les champs de langages sont actifs. Une de nos hypothèses est que la fonction argumentative que nous cherchons à définir est constitutive non de la langue ou de la compétence (décrite comme structure abstraite unifiante), mais de pratiques langagières différenciées. Nous décrivons ces pratiques comme pratiques sociales, concrètes, historiquement déterminées, mettant en jeu des rapports de forces sociaux qui s'inscrivent au sein de formations langagières.

L'originalité de la démarche de Jean Pierre Faye, qui constitue pour nous une référence théorique privilégiée, réside dans le fait que par sa pratique même il refuse l'illusion qui voudrait dès maintenant construire une science théorique -qu'on l'appelle sémiotique historique, sémantique générale ou sémiologie- censée être seule capa-

---

1) Nous avons développé certains aspects des travaux de Jean Pierre Faye, déterminants pour notre recherche, dans: "Langage, histoire, action: les recherches de Jean Pierre Faye!" Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 26, Neuchâtel, sept. 1975.

ble de saisir les rapports et les interactions entre le langage et l'histoire.

Plutôt que de s'associer à la prétention de fonder des sciences miraculeuses, mieux vaut se limiter à constituer, sur la base empirique d'une sociologie des langages, une simple critique (1972b, p. 41).

Pour Faye, le but de cette critique (narrative) n'est pas de livrer une nouvelle variante, vraie, des événements historiques, mais de raconter comment les différentes versions d'un fait participent activement à la production même de l'histoire. C'est à cette narration critique que Faye s'est livré dans sa recherche sur les Langages Totalitaires, qui montre comment, dans une situation historique déterminée (l'Allemagne au sortir de la première guerre mondiale, l'échec de la révolution allemande, la crise économique mondiale), certains énoncés narratifs portant sur l'état totalitaire, la révolution nationale, le racisme, se sont formés dans des groupes politiques minoritaires et comment, condensés en formules, ils ont pu s'amplifier dans leur circulation au point de devenir dominants et actifs. L'enjeu politique<sup>1)</sup> de cette narration étant alors de montrer comment un ensemble de discours idéologiques, produits dans une période déterminée, peut contribuer à imposer la langue de l'extermination et rendre acceptable la mise sur pied de l'Etat Total.

Dans notre cas, la situation est différente. D'abord la période historique est autre. Notre objet est de tout point de vue moins important. Ses effets historiques sont plus limités, le matériel sur lequel il repose est moins considérable. Notre projet est par conséquent moins ambitieux. Néanmoins, dans le moment actuel, la xénophobie n'est pas en Suisse un problème mineur. Elle est une forme de racisme qui existe dans de nombreuses sociétés et qui touche plus particulièrement les pays qui connaissent le phénomène économique, social et politique de l'immigration. Aussi nous semble-t-il important d'en

---

1) Dans le chapitre 2 nous montrerons plus précisément l'enjeu théorique et politique de la critique de l'économie narrative de J.P. Faye en la confrontant à d'autres démarches qui posent également la question de l'engagement politique de l'écrivain-chercheur. Nous insisterons sur les rapports qui unissent selon nous toute démarche sur le langage à des positions politiques. Nous renvoyons à un développement ultérieur une comparaison, nécessaire, entre les fondements de la sociologie des langages et ceux de la sociolinguistique.

décrire et d'en saisir les formes spécifiques et, pour reprendre une notion fayenne, de capter "l'effet de change" produit par la mise en circulation de formules telles que "emprise étrangère", "surpopulation", "immigration sauvage", "indépendance nationale", "patrie, patriotisme" mais aussi "xénophobie" et "racisme".

Les rapports entre le racisme et la xénophobie sont évidents. Néanmoins les relations entre ces deux notions ne sont pas aisées à établir. Certes elles sont l'une et l'autre des effets de faits sociaux différents dans des situations historiques différentes:

- . Le racisme s'est constitué comme idéologie nécessaire à l'expansion du capitalisme à l'époque coloniale. Il s'est appuyé à la fois sur des mythes et sur des théories biologiques. Il s'est constitué au XIXe siècle en véritable théorie qui dans un premier temps a fondé l'exploitation coloniale sur des notions idéologiques tirées de la biologie et a rendu acceptable dans un deuxième temps l'extermination de populations entières.
- . Il n'existe pas de théorie xénophobe au sens où il existe des théories racistes. La xénophobie ne se fonde pas sur une idéologie biologiste mais sur des mythes liés à la création d'Etats-nations et aux affrontements à travers lesquels ceux-ci se sont constitués.

Les pratiques associées à ces deux formes idéologiques présentent des ressemblances: elles sont latentes dans toute formation sociale organisée en état national et surgissent inévitablement dans les tensions sociales qui traversent ce type de formation sociale; elles s'appuient et se renforcent réciproquement au point de se confondre à certains moments.

Ces quelques caractéristiques qui ne forment pas une définition posent de multiples questions: le racisme et la xénophobie sont-elles deux expressions différentes d'un même phénomène dont l'origine serait à rechercher dans des phénomènes transcendant les phénomènes historiques? La xénophobie n'est-elle, comme il apparaît souvent, qu'une forme secondaire, atténuée de racisme, propre à des états capitalistes non coloniaux?

Nous pensons qu'il est impossible de répondre à ces questions sans un examen minutieux des diverses pratiques sociales associées à ces notions.

C'est l'un des objectifs de notre analyse des pratiques langagières xénophobes, qui ne s'appuie pas sur une définition a priori de la xénophobie mais cherche à montrer comment elle se constitue historiquement et notamment dans la circulation des discours<sup>1)</sup>.

Enfin, et c'est là un point qui nous différencie de Faye, nous ne cherchons pas, comme il le fait à propos des langages totalitaires ou prétotalitaires, à produire un surrécit des narrations sur l'Ueberfremdung ou la xénophobie. Nous nous intéressons moins à la fonction narrative du langage qu'à sa fonction argumentative. C'est dans leur circulation et leur entrechoquement que nous cherchons à saisir les discours anti-étrangers produits au sein de la formation sociale suisse. Nous ne suivons pas seulement des discours produits au sein des mouvements anti-étrangers apparus en Suisse au début des années 60, mais prenons également en compte des discours produits dans d'autres mouvements, syndicaux ou politiques, qui se démarquent verbalement de la xénophobie. Il s'agit pour nous de montrer comment, dans diverses situations polémiques, des discours revendiquant la xénophobie, s'en défendant, la condamnant ou l'approuvant, opèrent des transformations sur des formules ou des énoncés initiaux.

Il existe en Suisse depuis les années 60 une formation langagière xénophobe

---

1961: Le Département de l'économie publique, d'entente avec le Département de justice et police, nomme une commission d'étude, composée essentiellement d'universitaires, mais représentant divers secteurs socio-économiques, chargés d'examiner le problème de la main-d'oeuvre étrangère en Suisse, du point de vue économique, démographique, sociologique et politique.

La même année un tract émanant d'un mouvement qui se nomme "Action Nationale contre l'emprise étrangère (Ueberfremdung) du peuple et de la

---

1) Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 3.

patrie" est distribué dans la région de Winterthur (canton de Zurich). Ce tract est l'oeuvre d'un seul individu: Fritz Meier, fondateur et animateur d'un comité d'action.

1964: L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) publie le rapport<sup>1)</sup> de la commission d'étude qui conclut à l'impossibilité de continuer à appliquer en matière d'immigration une politique essentiellement déterminée par les besoins de l'économie. Ce rapport fera date: c'est sur lui que la bourgeoisie des secteurs les plus dynamiques du capital helvétique s'appuyera pour justifier et définir une nouvelle politique qu'elle veut d'intégration et d'assimilation de la main-d'oeuvre étrangère, et qui s'oppose à la politique de rotation suivie jusque-là.

La même année, l'Action Nationale, qui au départ avait émergé sur la scène politique en-dehors du fonctionnement politique habituel, va entrer, de manière conflictuelle, dans les cadres politiques traditionnels en se structurant comme parti politique, -annonçant 1000 membres et bientôt 10'000,- destiné à participer à des élections au niveau national, cantonal, communal; parallèlement à ce parti un Comité d'Action sera maintenu. Il aura pour tâche spécifique d'élaborer des initiatives, des pétitions, des référendums contre l'Ueberfremdung et de réfléchir à tous les moyens susceptibles de lutter pour une réduction massive et rapide de la main-d'oeuvre étrangère.

1965: entrée en vigueur d'un nouvel accord entre la Suisse et l'Italie relatif à l'émigration de travailleurs italiens en Suisse. Ce traité qui autorise notamment le regroupement familial à condition que le chef de famille puisse faire état d'un emploi stable et dispose d'un logement "convenable", va susciter d'importants remous en Suisse allemande. L'Action Nationale lance une pétition adressée au Conseil Fédéral lui demandant d'interdire immédiate-

---

1) Le problème de la main-d'oeuvre étrangère, Rapport de la Commission chargée de l'étude du problème de la main-d'oeuvre étrangère, Berne, 1964, 236 p.

ment toute nouvelle entrée de travailleurs immigrés en Suisse, de prendre des mesures pour diminuer de 30% l'effectif des immigrés jusqu'au 1er août 1965, de prolonger le délai pour l'obtention d'un permis d'établissement et de porter à 20 ans le nombre d'années requis pour la naturalisation. Elle exige aussi une consultation référendaire sur le traité italo-suisse. De son côté le Parti Démocrate zurichois lance une initiative fédérale contre l'emprise étrangère demandant une réduction à 10% du contingent des immigrés. Enfin, sous la pression de l'Union Syndicale Suisse et du Parti Socialiste Suisse, le Conseil Fédéral édicte un arrêté prévoyant un plafonnement global des étrangers dont le nombre devra être réduit de 5% jusqu'en juin 65 et qui fait suite à un arrêté antérieur, jugé insuffisant, qui prévoyait un plafonnement de l'effectif global par entreprise.

1967: Un rapport du Conseil Fédéral se prononce contre l'initiative du PDZ, déposée en juin 65 avec 59'164 signatures valables. Les chambres fédérales s'expriment dans le même sens. Les conseillers fédéraux Von Moos et Schaffner interviennent personnellement auprès des initiateurs et les convainquent de retirer leur initiative.

La même année James Schwarzenbach, jusque-là membre du PDZ, rejoint l'Action Nationale qui lui propose de se placer en tête de liste à l'occasion des élections du Conseil National auxquelles ce parti se présentera pour la première fois. Schwarzenbach est élu.

1968: Le PDZ retire son initiative contre l'emprise étrangère. Quelques jours plus tard l'Action Nationale, par la voix de son nouveau président, le conseiller national James Schwarzenbach, publie le texte d'une nouvelle initiative, plus radicale que la première, exigeant non plus une réduction globale progressive à 10% du contingent immigré, mais demandant pour chaque canton, dans un délai de 4 ans, une diminution des étrangers à 10% de la population suisse (exception faite du canton de Genève où la proportion admise est de 25%).

1970: Le 16 mars, 3 mois avant la mise au vote de l'initiative "Schwarzenbach" déposée le 20 mai 1969 avec 70'292 signatures valables, le

Conseil Fédéral édicte un nouvel arrêté en son nom, dont la teneur est fortement inspirée d'un projet élaboré par l'OFIAMT, mais qui avait rencontré des résistances trop importantes à divers niveaux pour être accepté tel quel. C'est incontestablement sous la pression de l'initiative, qui avait certaines chances d'être acceptée, que le Conseil Fédéral prend ces mesures; elles visent à une stabilisation du contingent des travailleurs immigrés au niveau national. (suppression du contingentement par entreprise qui défavorisait de fait les secteurs de pointe au profit des petites et moyennes entreprises). Ainsi s'ouvre une campagne d'une intensité inaccoutumée et qui durera jusqu'au 7 juin 1970, date du scrutin. 74.7% du corps électoral se déplacera ce jour-là aux urnes; chiffre record, jamais atteint depuis 1947 et qui indique presque à lui seul à quel point cette initiative a marqué la vie sociale et politique en Suisse. Mobilisant à la fois l'ensemble des institutions et la plupart des habitants du pays, la campagne autour de cette initiative traversa l'ensemble du corps social. 654'588 citoyens, soit 54% des votants rejeteront l'initiative, 557'714 citoyens, soit 46%, l'accepteront. 15 cantons se prononceront négativement, 7 positivement. Cette initiative permet indéniablement à l'Action Nationale de gagner en influence. De janvier à décembre 1970 elle passe de onze à dix-huit sections et surtout commence à s'implanter en Suisse romande. Elle continue en outre sa percée électorale: après avoir enlevé 2 sièges au Grand Conseil de Bâle-Ville en 1968, elle en gagne 3 à Zoug en 1970. Quant à Schwarzenbach, fort de l'appui important qu'a rencontré "son" initiative, il exprime au lendemain du 7 juin sa confiance au Conseil Fédéral pour une application stricte des mesures de stabilisation édictées en mars. Cette déclaration va créer des remous dans son parti. Une aile plus radicale propose le lancement d'une troisième initiative lors d'une assemblée générale en octobre 1970. Bien que Schwarzenbach s'y oppose, la majorité l'emporte. Battu, il quitte l'Action Nationale et fonde la même année un nouveau parti: le Mouvement National d'Action républicaine (MNA).

1971: Les deux partis se présentent séparément aux élections nationales et remportent ensemble 11 sièges (MNA 7; AN 4). Mais d'importantes dissensions internes empêchent la formation immédiate d'un groupe parlementaire d'opposition. (Un tel groupe se formera finalement en janvier 73, mais ne pourra se maintenir vu les divergences). De nouveaux mouvements, se présentant comme les "héritiers du 7 juin 70", apparaissent sur le terrain politique. A Zurich un "Mouvement populaire helvétique contre l'entreprise étrangère" conclut une alliance électorale avec l'Action Nationale et un "Parti populaire suisse". Mais les dissensions internes s'accroissent encore. Les sections AN de la Suisse centrale, de Bienne et du Tessin se distancient du nouveau président central, Rudolf Weber. Alors que le MNA gagne en influence, -Schwarzenbach organise dans plusieurs villes des "Stammtische", cercles de discussions qui lui permettent assez rapidement de structurer son mouvement autour d'un programme politique d'obédience catholique conservateur, anticommuniste et subsidiairement d'inspiration nationaliste-; l'Action Nationale plus populiste continue sa bataille contre la surpopulation et l'emprise étrangère en lançant une troisième initiative anti-étrangers. Elle demande une limitation à 4000 des naturalisations annuelles, une limitation à 500'000 du nombre des étrangers en Suisse (non compris les saisonniers, les frontaliers, le personnel des établissements hospitaliers et les membres des représentations diplomatiques et consulaires), elle fixe la proportion des étrangers à 12% de la population suisse dans chaque canton, exception faite pour Genève (25%), limite le nombre des saisonniers à 150'000 et celui des frontaliers à 70'000. La réduction doit être opérée jusqu'au 1er janvier 1978. Pour l'ensemble de la Suisse cela représenterait alors une réduction drastique, de presque 50% de sa population étrangère, une diminution de 22% du nombre des saisonniers et de 30% des frontaliers. Déposée en 1972 avec 70'000 signatures valables, elle sera mise au vote en octobre 1974.

1974: Dès le début de l'année une large campagne s'engage contre "la troisième initiative xénophobe". Cette "étiquette" déjà présente

en 1970 va dominer toute la campagne. L'Action Nationale sera pour ainsi dire seule à mener une campagne active pour le "OUI" à l'initiative et aura sans cesse à se défendre contre l'accusation de xénophobie. Alors qu'en 1970, l'idée d'un renvoi relativement important de travailleurs immigrés était largement apparue comme une solution possible aux nombreuses tensions sociales consécutives au développement économique et social de la Suisse d'après-guerre, à tel point que des sections entières du PSS s'étaient prononcées en faveur de l'initiative (PS du Canton de Zoug, ville de Coire), en 1974, l'Action Nationale ne sera soutenue que par deux sections du MNA (Zurich, sans Schwarzenbach et Neuchâtel), un groupe de paysans du canton de Schwyz et un comité zurichois "Komitee freie Schweiz". Schwarzenbach qui, entre temps, avait déjà lancé une quatrième initiative "pour la sauvegarde de la Suisse" se prononcera contre la troisième initiative arguant, au côté de la bourgeoisie, qu'elle est excessive et mettrait "notre" économie en danger. Cette initiative sera refusée, tout comme la précédente. Avec une participation de 70.3% du corps électoral 1'691'632 citoyen(ne)s rejeteront l'initiative alors que 878'891 citoyen(ne)s se prononceront en sa faveur (en 1970, les femmes n'avaient pas encore acquis le droit de vote au niveau fédéral).

Au lendemain de cette seconde votation qui avait marqué un score plus faible en faveur de l'initiative de l'AN, l'ensemble de la presse analysait ce résultat comme un recul net de la xénophobie en Suisse. "Le mal xénophobe est en Suisse en recul. Partout les partisans des initiatives populaires contre la surpopulation étrangère fondent comme neige au soleil. Du 7 juin 1970 au 20 octobre 1974, le mouvement est largement uniforme".<sup>1)</sup> Le OUI ou le NON formel imposé par l'urne serait ainsi la mesure du "taux de xénophobie" des Suisses. Cette conclusion nous paraît trop rapide. Elle peut satisfaire à la rigueur la prati-

---

1) La Suisse, 21 octobre 1974, p. 45 (quotidien romand).

que sociologique ou politique du journaliste, souvent pressé de trouver dans des phénomènes superficiels la confirmation d'idées sécurisantes pour les intérêts profonds qu'il représente, mais elle ne saurait s'accorder avec une analyse approfondie de la xénophobie présente dans la formation sociale suisse.

En effet, les faits et les dates que nous avons rappelés schématiquement ne sont que l'expression la plus évidente de phénomènes économiques, sociaux et politiques complexes qui ne peuvent ni se ramener à une simple chronologie des faits, ni se présenter sous formes de métaphores, qu'elles soient morales ou médicales: la xénophobie, démon du peuple suisse ou cancer de la Confédération. Cette chronologie nous révèle, quant à nous, le fait suivant: dès les années 60 et plus particulièrement durant toute la période qui entoure et caractérise les votations du 7 juin 1970 et du 20 octobre 1974, les tensions sociales au sein de la société suisse se sont exprimées politiquement dans des discours polémiques qui, par deux fois, se sont formulés en des mots d'ordre de vote apparemment contradictoires: "Oui aux initiatives contre la surpopulation étrangère"/"Non aux initiatives xénophobes". Pour décrire ces phénomènes nous introduisons la notion de formation langagière xénophobe, à travers laquelle nous entendons montrer comment les faits politiques de la chronologie sont non seulement déterminés par une situation économique, des rapports politiques et idéologiques mais sont également tramés, reliés entre eux par une masse de discours dans lesquels circulent deux formules de façon dominante: L'Ueberfremdung et la xénophobie, formules contradictoires dont la première a servi à énoncer un projet politique et la seconde à l'éti- queter et à le combattre. Si la seconde formule l'a emportée sur la première et a permis de la dénoncer et de l'abattre, momentanément, cela est dû à l'évolution de la situation économique conjuguée à l'évolution des rapports de forces entre les forces politiques porteuses de chacune des deux formules et non à la "fausseté" de la première formule vaincue par la vérité scientifique de la seconde. En utilisant le terme de formations langagières xénophobes nous ne postulons pas une connaissance scientifique de ce qu'est la xénophobie, nous disons seulement qu'autour de cette formule dominante se sont manifestés des faits précis dans

l'histoire récente de la Suisse: création de nouveaux mouvements politiques, débats parlementaires, initiatives, votations, décisions gouvernementales ou à un autre plan, discriminations économiques, sociales et politiques des travailleurs immigrés, division politique de la classe ouvrière. Ces faits sont tramés, articulés entre eux par des discours très hétérogènes tant du point de vue sociologique que du point de vue linguistique: articles de la grande presse, de la presse d'opinion, discours officiels de toutes sortes, tracts, affiches, annonces publicitaires à caractère politique, écrits théoriques, mais aussi conversations individuelles, spontanées, interviews, lettres de lecteurs à leurs journaux. Toutes ces manifestations de pratiques langagières très différentes, centrées autour de deux formules, objets de polémique, constituent pour nous la formation langagière xénophobe. Le matériel, même assez considérable que nous avons pu recueillir, ne représente qu'une infime partie de cet ensemble idéal dont la collecte exhaustive ne saurait être matériellement réalisée. Il n'empêche que l'existence de ces matériaux, produits dans une situation historique que nous pouvons appréhender dans ses caractéristiques économiques, sociales, politiques et idéologiques, l'existence entre eux de rapports plus ou moins conflictuels s'exprimant dans des polémiques autour des deux formules Ueberfremdung et xénophobie, nous incite à poser l'hypothèse qu'il y a en Suisse une formation langagière xénophobe qui s'est constituée (ou reconstituée) depuis les années 60 comme fait socio-politique, dont la connaissance est indispensable à la compréhension de la formation sociale suisse actuelle. Cette hypothèse doit nous permettre de ne pas réduire des faits politiques à une pure succession chronologique et de ne pas les ramener à leur seule détermination économique mais de faire entrer les formes langagières dans la compréhension historique; en retour elle doit nous permettre de comprendre les formes et les transformations que subissent les formules mises en circulation dans des pratiques langagières différenciées, mais toujours liées à des pratiques sociales et politiques.

Le présent travail est un développement fragmentaire de cette hypothèse. Il se présente comme un puzzle: certaines pièces sont déjà mises en place et articulées les unes aux autres, d'autres n'ont encore trouvé qu'une place approximative, dans la fi-

gure générale; enfin il reste des places vides, nombreuses, dont le contour seul est dessiné mais qui n'ont pas encore trouvé la pièce correspondante. Si nous ne perdons pas de pièce en cours de route et si nous avons la possibilité et le temps de les placer toutes, c'est à une configuration de la formation langagière xénophobe dans ses rapports avec la formation sociale suisse que nous devrions parvenir. Cela permettrait, dans le cadre d'une sociologie des langages à construire, d'éclaircir la notion de fonction argumentative dans les discours politiques et d'approfondir la connaissance de ce qu'on appelle aujourd'hui "xénophobie" en Suisse<sup>1)</sup>.

Dans un premier temps (chapitre 1) le travail porte sur certains aspects de l'apparition de la formule Ueberfremdung. Il montre à travers l'analyse de discours syndicaux, comment cette formule a plongé ses racines dans la situation économique et sociale de la Suisse de l'après-guerre où les conflits sociaux avaient été supprimés dans un consensus national et social.

Dans un deuxième temps (chapitres 2, 3) nous revenons sur divers aspects théoriques concernant la démarche et les concepts méthodologiques d'une sociologie des langages à construire.

Dans un dernier temps (chapitre 4), nous analysons, dans une partie de notre matériel, des lettres de lecteurs à leur journal, certains aspects de leur pratique langagière autour de la circulation de la formule xénophobie.

---

1) Rappelons que l'ensemble de cette recherche est menée collectivement par M. Ebel, assistante au Centre de Recherches sémiologiques, et P. Fiala, boursier du FNSRS, et qu'elle est le résultat d'une élaboration commune.

## I. CONDITIONS D'APPARITION, CIRCULATION ET TRANSFORMATION DE LA FORMULE "UEBERFREMUNG"

---

1957 : L'extrême limite dans l'appel de la main-d'oeuvre étrangère est maintenant dépassée. Dans l'intérêt de la paix sociale il convient donc de savoir s'arrêter au bon moment.

(Jean Möri, Revue Syndicale, juin 1957)

1961 : Die Ueberfremdung der Schweiz hat unverantwortliche Ausmasse angenommen. Damit unsere Enkel uns nicht verfluchen, dürfen wir nicht mehr länger diskutieren- Wir müssen handeln!

(Premier tract de l'Action Nationale distribué à Winterthur)

1964 : Si nous désirons sauvegarder l'indépendance politique de notre pays dans une Europe intégrée, nous ne saurions laisser compromettre l'intégrité nationale par une pénétration étrangère excessive. Cela explique pourquoi la lutte contre un excès de pénétration étrangère constitue actuellement une tâche d'importance nationale.

(Rapport de la Commission chargée de l'étude du problème de la main-d'oeuvre étrangère, publié par l'OFIAMI, p. 187).

Dans trois discours politiques, portés par des institutions différentes et produits dans des conditions non identiques, nous retrouvons comme une affirmation centrale la notion même d'Ueberfremdung. Affirmée comme existante dans le discours syndical et le discours anti-étrangers naissant, affirmée comme menace presque réalisée dans le discours gouvernemental, l'Ueberfremdung -et c'est une des caractéristiques de la formule- ne fait pas réellement l'objet d'une critique historique dans ces discours<sup>1)</sup>. Elle condense en elle des notions idéologiques communes aux trois discours; celle d'étrangers, corps nettement distinct du corps social suisse, celui-ci étant tour à tour défini comme consensus social ("la paix sociale"), comme lien familial de descendance ("unsere Enkel"), comme Etat national ("indépendance politique de notre pays"). Caractérisée à partir de places différentes et dans des discours apparemment indépendants les uns des autres, l'Ueberfremdung est néanmoins un lieu commun des trois discours, dans la mesure où elle instaure une distinction sémantique fondamentale qui leur est commune: l'opposition entre la patrie (le peuple suisse, dans sa continuité généalogique, dans son homogénéité sociale, et dans son intégrité nationale) et les étrangers, désignés à la fois comme main-d'oeuvre immigrée et comme citoyens appartenant à d'autres nations, et résidant en Suisse.

Les trois citations précédentes nous paraissent illustrer de façon très partielle l'état de la formation langagière xénophobe, dominée au début des années 60 par l'Ueberfremdung. Il faudra pour la décrire analyser la spécificité de chaque discours, en envisageant les diverses places d'où ils sont produits, montrer pourquoi l'Ueberfremdung énoncée par les directions syndicales apparaît d'abord comme menace de la paix sociale, pourquoi elle est menace de l'Etat national lorsqu'elle est énoncée par un organisme gouvernemental, pourquoi enfin elle est menace pour le peuple suisse lorsqu'elle est énoncée par

1) Ainsi, le rapport de la Commission fédérale s'interroge bien sur le contenu du terme Ueberfremdung (p. 136) et l'un de ses objectifs essentiels est de fournir aux autorités des critères, aussi scientifiques que possible, pour leur permettre de décider si oui ou non il y a Ueberfremdung; mais à aucun moment le rapport ne se demande si l'Ueberfremdung n'est pas une notion essentiellement idéologique, produite par l'idéologie patriotique, donc objet de discours politique plus que de science.

les mouvements anti-étrangers. Toutes)

Ces notions devant à leur tour être renvoyées à la notion idéologique centrale de patrie suisse qui les englobe. Il faudra enfin montrer comment ces notions sémantiques fonctionnent dans des pratiques langagières spécifiques.

Ces diverses analyses, dans l'état actuel de notre travail, sont en cours d'élaboration. Elles donneront lieu à plusieurs développements.

Il s'agira d'une part de suivre, à travers les discours qui scandent l'histoire des mouvements anti-étrangers, la formule dans ses transformations successives à partir de son énonciation initiale en 1961. Il faudra par ailleurs s'interroger sur le contenu que lui ont donné les théoriciens de la commission fédérale qui ont inspiré la politique gouvernementale en matière d'immigration.

Il faudra aussi tenter de saisir dans des pratiques langagières diverses (le discours de l'école, les discours officiels patriotiques, les discours spontanés, etc.) ses relations avec l'idéologie patriotique dominante.

Mais dans le présent travail nous voulons établir et expliquer à partir de certaines données économiques générales le fait suivant:

C'est au sein du mouvement ouvrier suisse que la formule Ueberfremdung a resurgi après la dernière guerre mondiale.

Cette formule avait été énoncée d'abord par la bourgeoisie dominante au début du XX siècle à une époque où, confrontée au problème de la défense du territoire national et de l'ordre intérieur, elle cherchait à doter l'Etat (national) d'une identité propre; apparue pour la première fois en 1917, inscrite dans un texte de loi en 1931, et latente depuis lors dans la formation sociale suisse, cette formule a été réactivée et remise en circulation dès les années 50 par les directions du mouvement ouvrier suisse. Pourquoi cette formule dont le contenu n'avait jamais été clairement précisé, mais qui exprimait une vision profondément nationaliste des rapports sociaux, est-elle réapparue d'abord dans le discours syndical?